



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

Etaient absents ou excusés : Mme Maryse PAYBOU et MM. Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Michel OLIVÉ, Didier REY.

**OBJET : APPEL D'OFFRE OUVERT : TRAVAUX DE FAUCHAGE MECANIQUE DES VOIES
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
- LOT 1 – FAUCHAGE DES VOIRIES COMMUNALES ET LOT 2 FAUCHAGE DES
CHEMINS DU PLAN LOCAL DE RANDONNEES – AVENANT DE TRANSFERT**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 28 février 2018 pour une remise des offres le 28 mars 2018.

Il s'agit d'un accord-cadre multi attributaire qui s'exécute dans le cadre d'un **groupement de commandes** conformément à l'article 28 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015. Il donne lieu à l'émission de bons de commande.

Ces marchés ont été attribués le 25 avril 2018 à l'entreprise LAGIERE – Travaux agricoles 131 chemin Sainte Marie - 64300 BONNUT comme suit :

Nature du document concerné et numéro de l'article modifié	Nature de la modification apportée
Règlement de consultation : Art. 1.3 : L'entreprise classée 3 ^{ème} (lot 1) et 2 ^{ème} (lot 2) se verra affecter le secteur restant	<u>Secteur Ouest</u> : Lot 1 : Fauchage des voies communales, des chemins ruraux et des terrains communaux. <u>Secteur Sud</u> : Lot 2 : Fauchage des chemins ruraux du plan local de randonnées

Avenant de transfert :

Le 29 septembre 2021 L'entreprise LAGIERE Jean-François, numéro Siret 327 041 083 00012 a changé de statut et devient la **SAS LAGIERE**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 131 CHE SAINTE MARIE, 64300 BONNUT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 902 476 266 représentée par M Jean-François LAGIERE agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président. Les clauses du marché initial demeurent inchangées.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant au marché.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Patrice LAURENT

